

Nîmes, le 17/08/2021

Objet : Remise à disposition LIKOZAM 1 mg/ml, suspension buvable (CIP : 3400930016282)

Information destinée aux pharmacies à usage intérieur, neurologues et neuropédiatres

Madame, Monsieur,

Notre spécialité LIKOZAM 1 mg/ml, suspension buvable est remise à disposition dans toutes ses indications et sans contingentement à compter du **17 août**.

Les commandes partiellement honorées pendant le plan de contingence (du 19 juillet au 10 août) et les commandes non honorées (10 août au 16 août) ont été saisies et conservées par notre dépositaire : elles seront honorées en totalité à partir de la remise à disposition. Il n'y a donc pas lieu de renvoyer de commandes spécifiques pour les commandes en France métropolitaine. En revanche, les commandes émanant d'établissements situés dans les DROM-COM devront être renvoyées.

Pour rappel, les indications de LIKOZAM 1 mg/ml, suspension buvable sont les suivantes :

- traitement symptomatique de l'anxiété sévère (utilisation à court terme seulement)
- traitement de l'épilepsie (crises convulsives) chez l'adulte et l'enfant de plus de 2 ans (en association avec d'autres médicaments)
- maladies mentales comme la schizophrénie (en association avec d'autres traitements).

Nous vous rappelons que les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au Centre Régional de Pharmacovigilance dont ils dépendent géographiquement ou via le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé www.signalement-sante.gouv.fr.

Nous regrettons le désagrément causé et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Sylvie Delpy
Pharmacien Responsable Intérimaire

Dr André Ulmann
Directeur Médical